

## Aménagement du centre-bourg

La démarche de revitalisation du centre-bourg s'inscrit dans un projet de développement durable et cohérent de notre territoire.



### Objectif de cette réhabilitation

Faciliter la vie quotidienne des habitants en dynamisant l'économie locale et ses commerces de proximité, en structurant l'offre de services et de logements, en réaménageant les espaces publics et en créant du stationnement supplémentaire, tout en maîtrisant les contraintes techniques et les coûts d'investissement.

### Maîtrise des coûts

Les écoles du centre-bourg ont dans un premier temps été concentrées sur un nombre restreints de bâtiments réaménagés (fusion des écoles Blaise Pascal et La Fontaine en Madeleine Vernet, déménagement des Pervenches), afin de libérer du terrain constructible.

Ce mouvement a permis d'entamer des discussions constructives avec des promoteurs de qualité.

Ainsi, des études préalables ont permis de constater la faisabilité technique et financière d'un projet immobilier, dont l'ampleur permet désormais de financer le déménagement des commerces et la création de parkings, susceptibles d'accueillir suffisamment de visiteurs pour assurer une animation durable du centre-ville.

### Projet multipartenarial

- Gage de qualité, cette opération d'ensemble a été présentée au conseil départemental qui s'apprête à le soutenir par le biais de son programme Prior', lequel vise à promouvoir un développement résidentiel de qualité sur les Yvelines.
- La communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise sera chargée de réaliser les aménagements et la rénovation des espaces publics, démontrant là encore l'intérêt des partenaires de la commune à la réalisation d'un projet de qualité destiné à revitaliser notre cœur de ville.
- Le projet de réaménagement du groupe Altarea-cogedim a été retenu. Connue pour son expertise en matière de création de logements mais également de surfaces commerciales de centre-ville, que revient la responsabilité de mener les dernières études opérationnelles.

### Réalisation du projet

- 132 logements dont 50 % en logements sociaux
- 700 m<sup>2</sup> de commerces de proximité
- 132 places de parking privé
- 110 stationnements publics
- 100 m<sup>2</sup> de superficie pour une salle municipale

### Étapes d'avancement

Il s'agit tout d'abord d'opérer les premières études d'archéologie préventive, puis de finaliser la faisabilité technique et financière du projet et de le présenter aux riverains.

Le projet définitif sera présenté 1er semestre 2018, et doit permettre de financer des équipements publics à hauteur de 1,7 million environ, soit une salle municipale reconstruite de plus de 100m<sup>2</sup> et 110 places de stationnement publics, en surface ou souterraines dans le cadre de ce projet multi partenarial.

- 1er semestre 2018 : en cours de diagnostic de fouilles archéologiques
- Rentrée 2018 : rendu du diagnostic des fouilles
- Courant 2018 : dépôt du permis et finalisation du projet, étapes de réalisation et phasage des travaux
- 2019 : début des travaux

